

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Paris est en ce moment littéralement couvert de fleurs ; outre les marchés spéciaux et les fleuristes, les balcons, les fenêtres en sont garnis. Impossible de faire dix pas dans la rue, depuis hier, sans rencontrer un commissionnaire portant une plante quelconque ; le pot de fleurs est enveloppé d'un beau papier blanc, d'où sort mystérieusement la carte du donataire. Ou bien c'est un monsieur qui marche précipitamment, cherchant en vain à dissimuler un bouquet que trahit son enveloppe blanche.

La raison de cette exhibition florale est due à la solennité de l'Assomption, jour de fête pour toutes les *Marie*, et le nombre en est grand à Paris, ainsi qu'ailleurs. Il est à remarquer que les Parisiens ont à un haut degré le culte des fêtes, soit pour les vivants, soit pour les morts. On peut observer ce fait dans tous les rangs de la société, et particulièrement dans les classes inférieures. Nulle part, on ne célèbre plus scrupuleusement les anniversaires qu'à Paris.

D'après la correspondance de nos abonnées, je m'aperçois que beaucoup d'entre elles confondent le catogan avec la coiffure *Retour de Coblenz*. Je ne saurais mieux répondre qu'en laissant parler le dictionnaire :

« CATOGAN, sorte de coiffure particulièrement à l'usage de l'infanterie française au dix-huitième siècle, qui consistait en une pelotte de cheveux roulés sur eux-mêmes, remplacée par la queue en 1792. »

On avait même fait à ce sujet une chanson dont le refrain se terminait ainsi :

Quand on n'a pas beaucoup d'cheveux,
Un catogan vaut mieux qu'un' queue !

Cette explication démontre suffisamment que la coiffure en vogue, selon le goût du jour, est la queue en question. C'est précisément cette manière d'accommoder les cheveux qu'on désigne sous le nom de *Retour de Coblenz*, dénomination tout

aristocratique, on le comprend. Pour n'avoir plus à y revenir, nous dirons encore que la susdite queue s'établit soit avec une grosse torsade, soit avec des nattes ou des boucles ; le nœud qui l'entoure se fait en velours noir ou en ruban, souvent de couleur.

La mode des bandes rapportées sur les devants de corsage et le milieu du dos se maintient de plus en plus. Le premier

cas rappelle le gilet, cela se conçoit ; mais la bande du dos ne s'explique guère que par l'amour du changement. Dans tous les cas, les corsages se garnissent beaucoup de cette façon : on accumule les ornements sur le milieu du dos ; contre les bandes rapportées, se posent des broderies, des coquillés de dentelles, ou des flots de ruban.

Je préfère à ce genre le corsage *Suisse*, ou la coupe *Circassienne*, dont le nom, tout de fantaisie, ne repose sur aucune analogie sérieuse. La différence à établir entre ces deux corsages tient à la manière dont les barrettes sont disposées. Celles du corsage *Suisse* sont croisées à la façon d'un lacet de corset, et on les fait généralement en velours noir. Il faut ajouter que le corsage en question est décolleté en carré, sur une guimpe de mousseline ou de nansouck à petits plis.

Les barrettes de la *Circassienne*, de même étoffe que la robe et plus larges que celle de la *Suisse*, sont horizontales ; quelques-unes ornées de ga-

lons d'or ou d'argent ; d'autres entourées de perles ou de dentelles. Une bande rapportée, en soie blanche ou de couleur s'harmonisant avec le ton de la robe, complète l'effet du corsage ; elle est posée sous les barrettes, dont elle est appelée à faire ressortir la grâce. Ce tout, bien compris, est fort gracieux ; l'idée seule des barrettes comporte en elle-même un développement et des modifications que chaque femme trouvera en consultant son goût et les exigences de la situation.

Nous ne sommes plus au temps où la mode décrétait une



P. N° 219. — CHAPEAU DE PLAGE.

Modèle de M^{me} Mugnerot (rue Vivienne, 23).

forme de manche par saison ! Je me souviens d'avoir entendu raconter qu'il y eut autrefois une certaine perturbation dans le monde féminin, lorsque la mode substitua les manches plates aux manches dites à gigot ; quelques femmes allèrent jusqu'à déclarer qu'elles ne se soumettraient jamais ! Autres temps, autres mœurs : aujourd'hui, chacune de nos robes a des manches différentes. On est même arrivé à avoir plusieurs manches pour la même toilette, grâce aux cuirasses. Plus nous allons, et plus la manche acquiert d'importance dans le costume. Elle est généralement en étoffe différente de celle du corsage, et, dans ce cas, en harmonie avec le jupon ou les garnitures ; ou bien elle est très historiée. Enfin on ne pourrait dire ce qui, sous ce rapport, est le plus à la mode, car tout dépend absolument de l'imagination de chacun.

Les rayures ont fini leur temps ; ainsi va la mode, au gré de notre fantaisie. Que tous ces jolis et frais costumes en toile rayée profitent largement du soleil et de la fin de leur existence, car, selon les probabilités, on n'en parlera plus l'été prochain. Tel a été le sort des costumes à pois de l'an dernier ; on n'en a pas aperçu un seul depuis ! La broderie anglaise m'inspire les mêmes réflexions.

Pour le moment, ce sont les tissus de l'apparence la plus grossière que portent les femmes du monde ; l'élégance de la forme rachète tout. Les toiles *roulières*, et les carreaux madras l'emportent sur le reste ; on les garnit de plissés de même étoffe, ou bien, ce qui est plus nouveau, de petites bandes de toile blanche, unies et festonnées ; puis de velours noir, marron, gros vert, gros bleu, nacarat, etc. En fait de toilettes plus habillées, ce sont les mélanges d'unis et de damiers grisaille qui tiennent le haut de l'échelle.

On m'a demandé, ces jours passés, si j'approuvais la coquetterie chez une femme. Certainement oui, lorsqu'elle est prise du bon côté. Si l'on considère la coquetterie comme un art, le but qu'elle se proposera et les moyens employés la feront, selon leur nature, juger innocente ou coupable. Qui condamnera jamais les soins et l'adresse qu'une femme met en usage pour plaire et garder un mari ? Est-ce qu'on s'élève contre la persévérance, contre les soins destinés à gagner des cœurs par l'obligance, l'égalité d'humeur, les talents profitables à la société ?...

Le premier devoir d'une femme est d'être jolie, a dit Mme de Girardin ; elle ne faisait évidemment pas allusion à la possibilité de se donner un beau profil. Cela veut dire simplement qu'une femme doit s'ingénier à acquérir une beauté factice, — le charme en un mot, — lequel s'obtient à force d'amabilité et de distinction dans les manières, de bon goût et d'élégance dans la mise, de tact en toutes choses.

MARY D'AUBERVILLE.

Description des planches dans le texte.

P. 219. (Voyez page 385).

CHAPEAU DE PLAGE. — Ce modèle se fait en étoffe pareille à la toilette. Celui que nous décrivons est en paille de Florence ; fond mou en crêpe de Chine bleu ciel coulissé autour de la calotte, formant un tuyauté régulier ; sous ce tuyauté, se trouve une ruche d'étoffe semblable, à bords effilochés, qui suit les contours du chapeau. Le havolet, relevé, est doublé de même. Nœud écharpe en ruban bleu posé au bord. Rose et feuillage en avant et en arrière du fond mou.

D. G. 438. (Voyez pages 390-391).

1. Costume en batiste d'Irlande mauve. Jupon à traine entouré de petits volants froncés, qui sont surmontés derrière seulement d'un bouillonné en biais fixé au tablier de chaque côté par un nœud de ruban. Tunique unie à bords piqués, relevée derrière par trois boutons. Corsage à basques plates et bords piqués. L'ouverture en châle est encadrée d'un bouillonné capi-

tonné clos par un nœud de ruban. La manche est garnie dans le haut d'un bouillonné posé entre le coude et l'épaule, se répétant dans le bas avec un petit volant qui le traverse au milieu. — Lingerie en mousseline festonnée et ruchée. — Chapeau Léopold Robert en raisins et feuillage.

2. Fillette de 13 ans. Costume en toile gris clair. Le jupon est garni dans le bas d'un assez haut volant froncé, surmonté par derrière de trois autres volants qui en remplissent la hauteur ; devant, il y a quatre petits tabliers dont les coins arrondis se perdent sous la tête des volants de derrière. Corsage à pointes arrondies devant et postillon à plis plats derrière. Manches terminées par un cornet fendu sur le dessus. — Veston en étoffe pareille laissant voir le bas du corsage ; pélerine *Petit abbé*, entourée d'une ruche en toile ; manches à *sabot* garnies d'un volant très bas. — Tous les bords du costume sont liserés ou piqués en couleur assortie ou autrement au choix. — Lingerie en mousseline festonnée en coton rose et ruchée. — Chapeau en paille de fantaisie, à bords cabossés et baissés sur le front ; une gaze blanche forme un fond mou, entouré d'une guirlande de fleurs des champs.

3. Costume en toile de Vichy, à fond écru et rayures couleur brique. Jupon très ample à traine unie. *Corsage-polonaise*, c'est-à-dire dont les devants ressemblent à ceux d'un corsage ordinaire, tandis que le dos forme une seconde jupe ; celle-ci, après avoir produit un pouff modéré, se répand sur le jupon par deux larges pans, entourés d'un velours marron. Ceinture en velours marron serrant la taille, avec l'aumônière en velours pareil. Un large velours marron encadre les deux devants du corsage et dessine une pointe de fichu dans le dos. Manches évasées du bas, resserrées par un velours noué sur le dessus. — Chapeau à fond plat et large, à bords relevés, en paille belge, garni de velours marron et de branches de géranium.

4. Toilette en linon blanc. Jupon simple et traînant, monté par de larges plis, nombreux derrière. Le corsage entr'ouvert est fermé par des lacets blancs, reliés à des boutons d'argent ; grosse ruche autour du cou. Le bas du corsage a des bords crénelés qui se continuent derrière et terminent le postillon à plis plats. Les manches sont coupées en cornet crénelé comme le reste. — Chapeau en paille de riz blanche, garni de ruban couleur vert du Nil, coquillé sous le bord relevé devant, et gracieusement chiffonné sur le dessus, avec un colibri aux ailes déployées fixé sur le côté.

5. Toilette en sicilienne, couleur olive. Jupon à traine, sans garnitures, monté par un large pli double, sous lequel toute l'ampleur du jupon est réunie en deux ou trois plis. Corsage à basques carrées et plates, s'écartant devant et fendues sur les côtés, entourées d'un simple roulotté. La manche est garnie d'une bande froncée au milieu, formant le double cornet. — Fichu Charlotte Corday, en cachemire blanc, entouré de volants ; il est croisé sur la poitrine et noué derrière où les bouts arrondis tombent sur le jupon. — Lingerie ruchée. — Chapeau cloche en paille de fantaisie, garni sur le sommet d'un foulard blanc et d'une guirlande de pampres.

6. Costume en vigogne havane clair. Jupon à traine, plissé à plis plats devant, sur une hauteur de 50 c., et tête ruchée (sous une si haute garniture on ne met pas d'étoffe). La traine est ornée d'un volant froncé, surmonté d'un haut coulissé, dont chaque bord est plissé, la même garniture se répète un peu au-dessus. Tunique en même étoffe, entourée d'une frange grillée, de couleur assortie, relevée derrière et tendant le tablier. Corsage à basques plates garnies d'effilés ; manches à volants surmontés des mêmes effilés. — Cuirasse perlée en soie et jais noirs. — Lingerie en toile. — Chapeau de paille garni d'un velours noir dont les bouts tombent sur les cheveux en un nœud postillon ; une touffe de roses et de mûres sauvages orne le sommet.

7. Petite fille de 4 ans. — Robe courte en tissu *Trouville* blanc ; jupe courte, corsage décolleté et manches courtes. Ceinture en cuir.

8. Petit garçon de 5 à 6 ans. — Costume matelot en sergé bleu marine. Pantalon zouave ; veste-blouse, ouverte par un col rabattu, sur une chemise rayée bleue et blanche ; cravate et ceinture rouge foncé. Chapeau en toile cirée, rubans bleus avec ancres dorées sur les bouts flottants.

Description de la planche coloriée n° 1136 D.

CHAPEAUX ET LINGERIE. — Chapeau rond en paille noire, à bords cabossés, garni de ruban couleur paille et d'une demi-guirlande d'olives avec feuillage. Nœud de foulard posé sur le bord relevé derrière.

2. Chapeau à fond mou en gaze lilas. La passe, bordée en velours noir, est recouverte d'un plissé en gaze coupé par un velours noir. Guirlande de marguerites posée sur le côté et dessus.

3. Chapeau en paille belge, genre Tyrolien, à bord relevé d'un côté, doublé et bordé en soie bleue. La calotte est entourée d'une draperie en turquoise marron, bordée en bleu, formant sur le côté un éventail de coques. Un plissé en mousseline blanche dépasse les bords.

4. Col évasé, en toile, doublé intérieurement de toile de couleur lie de vin clair.

5. Col évasé, à coins rabattus, en toile bleue doublée intérieurement de toile blanche.



A. Leroy, imp. r. des Mathurins 56.

Ed. Goubaud & Fils Ed. Paris

1156 P

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92.

Chapeaux de M^{me} H. de Bysterveld, P. S. Menard, 3 - Corsets de P. de Plument, r. Vivienne, 33.
 Parapluies de M^{me} Augustin Aux Elegants, B. des Halles, 5 - Eau de Cologne des Sultanes, r. Vivienne, 33.
 Eau Gauloise de M. V. Rolande, r. de Provence, 4 - Veloutine Viard, Pl. du Palais Royal, 2.

Entered at Stationers' Hall.

LONDON, Ad. Goubaud & Son, 30, Henrietta Street Covent Garden W.C.

6. Manche en toile de couleur lie de vin (assortie au col n° 4), composée d'un bouillon et d'un poignet évasé à deux boutons.

7. Manche en toile bleue (assortie au col n° 3), formant un simple poignet à coins rabattus.

Description de la planche coloriée n° 1139 B.

Substituée à la planche N° 1156 D, pour celles de nos abonnés qui nous en ont adressé la demande.

TOILETTES D'EXCURSIONS. — 1. Costume en cachemire beige. — Jupon ras-terre entouré de deux volants plissés hauts de 25 cent. Polonoise façon blouse devant, serrée à la taille par une ceinture en cuir de Russie soutenant une aumônière. Le haut du corsage est orné d'un collet montant formant pélerine rabattue, en cachemire gris perle, à bords dentelés. Le bas de la jupe est dentelé et garni d'un galon gris assorti au col; boutons gris fermant les devants. Manches plates, terminées par un revers dentelé en gris, boutonnées sur le dessus. — Lingerie en toile rayée bleue et blanche. — Chapeau en paille brune, bordé de gris perle; voile de gaze grise chiffonnée, formant groupe sur le côté avec une touffe de roses de différents tons.

2. Costume en vigogne de deux tons vert camaïeu. — Jupon ras-terre, de couleur foncée, garni par derrière de cinq volants distancés, de nuance claire. Le tablier est plissé dans sa hauteur, puis encadré par un volant froncé semblable à ceux de la jupe. Corsage à basques unies devant; postillon découpé orné de volants. Manches terminées de même. — Pélerine en sicilienne, recouverte de franges perlées et entourée dans le haut de ruches en dentelle noire. — Lingerie en mousseline festonnée. — Chapeau de paille noire à bords relevés devant et derrière, garni de rubans assortis à la toilette et d'un oiseau aux ailes déployées.

ECHOS DE LA MODE

On ne sera sans doute pas fâché d'apprendre comment, d'après la *Vie parisienne*, il faut s'habiller aux eaux. Voici les indications qu'elle nous fournit :

1° Pour aller prendre son bain.

Un long pardessus en flanelle bleu de ciel, doublé de cachemire blanc; dessous, un peignoir en percale à broderies anglaises.

Un bonnet Charlotte Corday en cachemire à broderies, noué sous le menton par un ruban bleu.

2° Pour déjeuner.

Une blouse de cachemire blanc, avec trois rangs de galons d'argent de différentes grandeurs; petit col debout et grandes poches de côté.

3° Dans la journée.

Un jupon de faille glacée gris acier; un corsage et un tablier en batiste à rayes grises et blanches, avec garnitures plissées faisant ton gris sur une autre garniture toute blanche bordée de valenciennes; de gros boutons de nacre gris.

Un chapeau canotier relevé par devant; par derrière, une touffe de raisin gris, et velours noir; et un grand voile de gaze blanche, si long qu'il traînerait, si la femme ne le relevait sur le bras.

Un grand éventail à rayes pendu à une chaîne, et l'en-tout-cas pareil doublé de soie cerise.

4° Le soir au Casino.

Une jupe de gaze de soie à rayes, ses petits volants garnis de plissés blancs et dentelle Malines. Un corsage et un tablier tout en entre-deux de Malines. Dans les cheveux, une seule rose et beaucoup de feuillage naturel. Enfin, un éventail nacre, soie rose, et un petit plissé dans le haut.

Par ces temps de chaleurs, voici le costume des élégantes :

Robes de mousseline unie, sur des transparents de nuances si pâles qu'on ne saurait les désigner autrement que « clair de lune »; c'est entre le bleu, le vert et le gris perle : cherchez !

Le chapeau bouillonné de mousseline est noué par une barbe de Valenciennes et orné, sur le côté de la passe, d'un bouquet de fleurs naturelles.

Ce dernier point a obligé la châtelaine à créer un nouvel emploi dans la maison : *fleuriste pour modes*. Chaque matin, ladite fleuriste va dans tous les appartements, afin de prendre les commandes du jour pour les chapeaux, et celles du soir pour les coiffures; puis elle se rend dans les parterres et dans les serres où le jardinier en chef lui délivre les fleurs et les feuillages dont elle a besoin.

V. P.

LES FOLIES DU JOUR

La saison d'été de l'an de grâce actuel a tenu à fournir à la critique son contingent d'excentricités, et tout naturellement, le vent étant aux passe-temps hippiques, devenus le complément de la villégiature, c'est de ce côté que la mode est allée chercher les éléments de ses capricieuses inventions.

Il faut voir, à cette occasion, le *Charivari* profiter des loisirs que lui laisse sans doute la politique et, tout heureux de l'aubaine qui tombe sous sa plume, s'en donner à cœur-joie aux dépens de l'actualité à la mode... en matière de toilette ! Jamais on n'a mieux dit leur fait à ces fantaisies féminines que notre mordant confrère raille en les qualifiant de folies du jour. A vrai dire, le mot est mérité, et nous en faisons juges nos lectrices elles-mêmes.

La *Dame aux Camélias* avait fait son temps, — c'est le confrère qui parle, — la *Dame aux Perles* était oubliée... Nous allons avoir, que dis-je ! nous avons aujourd'hui la *Dame au Cuir* !

Cette dame est même tirée déjà à plusieurs milliers d'exemplaires. On ne voit que cela aux eaux, au bois, aux Champs-Élysées.

Toutes les élégantes de tous les mondes ne portent plus que boucles d'acier « à la cheval », gourmettes et brides.

Cuir par-ci, cuir par-là.

Et ce n'est pas tout. On a perfectionné la chose.

Le cuir tout seul était terne, il fallait le rehausser. On lui applique des clous d'acier ou des clous dorés, comme aux valises et aux fauteuils. C'est adorable !

Il est huit heures du matin. Madame va sortir; survient Monsieur.

— Où vas-tu donc de si bonne heure ?

— Que t'importe ?

— Comment ! que m'importe ?

— Mon Dieu, que tu es curieux ! Seras-tu plus avancé quand je t'aurai dit que je sors pour une affaire qui ne regarde pas les messieurs ?

— Quelle affaire ?

— Affaire de toilette, là; es-tu content ?

— Certainement. Maintenant que je sais que tu vas chez ta couturière, je...

— Chez ma couturière ! Pas du tout.

— Que signifie ce *pas du tout* ?

— Cela signifie que je ne vais pas chez ma couturière.

— Alors, c'est chez ta modiste..

— Non plus.

— Élise, vous abusez de ma patience. Le mot de ce rébus ?

— Vous n'êtes pas assez au courant pour comprendre.

— Dites tout de même.

— Eh bien, je vais chez mon emballeur.

— Votre emballeur !

— Oui, pour une robe.

— Sapristi ! j'y perds mon latin.

— Je vais lui demander la permission de faire copier par ma femme de chambre, pour ma toilette prochaine, une adorable garniture que j'ai vue sur une de ses malles en passant devant sa boutique.

— Voyons ! êtes-vous folle à la fin ?

— Ce sera charmant !... Huit bandes de cuir entrelacées avec trois rangs de têtes de clous.

— Oh ! les femmes, les femmes !...

Et monsieur est comme abruti. Il y a de quoi !... Nous devons ajouter que souvent il n'y avait pas besoin de cela.

Le dialogue que nous venons de transcrire n'est qu'un spécimen. Il y a des centaines de variations sur ce thème.

Parmi les toilettes à la mode, outre la toilette *valise bouclée*, on compte la toilette *maréchal-ferrant*. Toujours en cuir, avec des fers de distance en distance... Une agréable réminiscence des courses...

Nous avons aussi la toilette *cuir de Cordoue*... Une vraie tenture de salle à manger qui marche.

Oh ! on progressera encore. Du maréchal-ferrant au maréchal-des-logis, il n'y a qu'un pas.

Très-incessamment, je le parie, ces dames se mettront en tête de porter des buffleteries en cuir rehaussé d'agrèments. Ce sera d'un goût exquis.

On pourra y adapter une petite giberne pour serrer le mouchoir et tous ces menus objets qui sont les cartouches de la coquetterie.

Il ne restera plus qu'à y ajouter des insignes quelconques pour avoir des régiments féminins.

Les beautés nouvellement mariées seront sous-lieutenantes. Les veuves passeront capitaines à leur second engagement. Toutes les volumineuses personnes, qu'on voit faire tapisserie dans les salons, feront des gros majors admirables. Il n'y a que la compagnie de *Vétérans* pour laquelle on aura du mal à recruter des volontaires. Mais, bah ! à cela près...

Et voilà comment, de fil en aiguille, — c'est le cas de le dire, — la dame au cuir et ses adeptes menacent de révolutionner les us et coutumes de la société entière.

Et bien ! non, franchement, mesdames, cette menace est ridicule. Laissons les enfants à leurs mères et le cuir aux layetiers, selliers, et autres industriels, — sans préjudice des nombreux citoyens de l'un et l'autre sexe qui en font, dans le langage quotidien, une si large consommation.

Un bout de ruban, une simple fleurette vont beaucoup mieux à vos jolis minois.

C'est l'avis du *Charivari*, c'est le mien aussi. Et même, — entre femmes, on peut s'abstenir de déguiser sa pensée, — je suis sûre qu'au fond, chère et gracieuse lectrice, c'est encore bien plus le vôtre.

Vous souriez... Cette réponse me suffit.

P. DE LUCENAY.

LA VIE PARISIENNE

Nous avons trop rarement l'occasion d'emprunter un écho aux conseils de guerre, pour que nous laissions échapper celui qui se présente. — Qu'on se rassure : il ne sera pas question de politique.

Il y a quelques jours, une femme Galland était traduite devant la juridiction militaire, pour avoir acheté un crucifix d'ivoire provenant du pillage de la chapelle Bréa, dans le temps de la Commune.

Cette femme était dans des conditions qui expliquent la poursuite : le rapport la présentait comme une femme d'une redou-

table énergie, qui aurait joué, sous la Commune, un rôle important, et dont la maison même aurait été le rendez-vous de tous les chefs fédérés du quartier et de mesdames leurs épouses.

Mais enfin elle n'était accusée que de l'achat du christ, — dont, au dire de l'accusation, elle connaissait l'origine, — et ses faits et gestes sous la Commune n'avaient rien à voir au procès si le fait incriminé reposait sur une base fautive.

Or, son défenseur a établi que le christ avait été vendu aux enchères régulières, et que la femme Galland en ignorait l'origine.

La terrible communarde a donc été acquittée.

Du reste, une communarde achetant un christ !... quand on y réfléchit, c'est bien singulier. Il est vrai que la femme Galland l'avait mis non à la tête de son lit, mais dans un grenier : ce qui indique ou une précaution suspecte, ou peu de respect pour le sauveur que le crucifix est censé représenter.

L'ancienneté de l'objet exclut qu'elle l'ait vu à l'état de matière première ; sinon, elle aurait l'excuse de ce paysan qui, ne saluant pas un christ de bois, disait pour raison :

« — Je l'ai connu poirier ! »

★ ★

Les courses de chevaux ont cessé d'être une mode ; elles sont devenues une véritable manie.

Autrefois on n'en donnait que pendant six mois de l'année, et c'était déjà bien raisonnable. Il y en a aujourd'hui depuis le 1^{er} janvier jusqu'à la Saint-Silvestre.

Quel plaisir peut-on éprouver, par exemple, à se rendre à la Marche, en plein mois de juillet, par quarante degrés de chaleur, pour voir courir des chevaux qui se feraient battre par le dernier des chevaux de fiacre ?

En effet, tous les bons chevaux de courses sont, pendant l'été, en province pour se disputer des prix importants.

Le Tout-Paris étant aussi en villégiature, vous pouvez vous faire une idée du public qui fréquente les champs de courses de La Marche et du Vésinet à cette époque de l'année ! Quand on y rencontre trois cuisinières et une douzaine de concierges, on dit qu'il y a du beau monde.

★ ★

Distribution de prix sur toute la ligne !

Un père adresse, devant plusieurs personnes, de sévères remontrances à son gamin qui n'a pas obtenu le moindre accessit.

— Cependant, lui dit-il, nous pensions tous que tu étais fort en analyse française.

— Oui, papa, mais j'ai fait une boulette qui m'a coûté cher.

— Laquelle ?

— On nous avait donné le récit d'un voyage. Alors j'ai copié textuellement une lettre que maman m'avait adressée pendant votre excursion en Suisse, pour me raconter ce que vous aviez vu.

— Eh bien ?

— Comme il y avait dedans cent trois fautes d'orthographe, on m'a mis le dernier.

Tableau !

★ ★

Calino est de toutes les fêtes.

L'autre jour, ce naïf et curieux citoyen veut pénétrer à toute force dans la salle du Conservatoire pendant le concours de chant, qui a toujours lieu à cette époque de l'année.

L'huissier-plaçeur, ne sachant comment se débarrasser de

l'importun qui s'entête à forcer toutes les consignes, lui fait observer qu'il fait bien chaud.

— Combien de degrés ?

— Quarante, pour le moins !

— Bon à savoir, murmure notre homme après réflexion. Je reviendrai cet hiver.

A. Z.

UN BON VILLAGEOIS

Un correspondant me signale une assez jolie comédie que jouerait, depuis trois ou quatre ans, un habitant de la petite ville de M..., située non loin de Fontainebleau.

Tous les ans, pendant l'été, cet aimable villageois va se promener à la ville des carpes et engage les Parisiens, et quelquefois les étrangers, à diriger leurs excursions de tel côté de la vallée.

— Rien de plus beau, de plus pittoresque ; si vous passez par là, j'aurai le plus grand plaisir à vous servir de *cicérone*.

En effet, soit que ses indications soient alléchantes, soit que le hasard, ou le désir de tout voir, mène le touriste dans la vallée du personnage, il est sûr de ne pas échapper au complaisant qui le guette.

Son empressement à guider les promeneurs est extrême ; il leur fait voir les plus petits recoins, et lorsqu'ils sont fatigués il leur propose obligeamment de se reposer dans sa maison.

— Un verre de vin blanc, sans façon ; un petit vin pas méchant du tout, sans cérémonie.

On hésite.

— Une tasse de lait pour madame.

On n'hésite plus.

Alors, avec une bonne grâce parfaite, le propriétaire fait les honneurs de sa bicoque.

Il faut être poli : on le félicite sur la gentillesse de sa demeure.

Il répond que c'est un taudis, mais que la vue est si belle, de son grenier, qu'il ne vendrait pas sa maison pour un monde.

On visite le grenier ; la vue n'a rien d'extraordinaire, mais les visiteurs sont surpris de trouver des centaines de vieux tableaux couchés dans la poussière.

— Mais c'est un vrai musée ! s'écrient les étrangers.

— Ah ! de vieux tableaux de famille qui sont là depuis des temps infinis ; je ne suis pas amateur, et, d'ailleurs, je n'y connais rien ; on disait, dans le temps, que parmi ces toiles il y en avait d'un grand prix.

Et sans avoir l'air d'y attacher la moindre importance, il secoue habilement la poussière et s'éloigne, sous prétexte de chercher un plumeau.

Alors, de deux choses l'une : ou les visiteurs l'arrêtent, protestant qu'ils n'y connaissent rien eux-mêmes, ou ils le laissent aller.

Dans tout Parisien, il y a un brocanteur, et puis on a raconté si souvent l'histoire du tableau oublié dans un grenier, acheté trente francs et revendu cent mille, qu'il est bien rare que les promeneurs ne se jettent pas avec avidité sur les toiles du bonhomme.

Ils les tournent, les retournent en tous sens, et ne tardent pas à découvrir des signatures effacées par le temps, mais encore très-visibles.

L'hôte reparait avec son plumeau dès qu'on n'en a plus besoin.

— Que faites-vous de tout cela ? demandent les visiteurs anxieux.

— Rien.

— Que ne vendez-vous ces tableaux qui se détériorent tout à fait ?

— Euh ! ça ne vaut pas grand'chose.

— Certainement ; mais si peu que vous en retirez, cela vaudra mieux que de les laisser perdre.

— Sans doute. La vérité, c'est que ce n'est pas ça qui m'enrichira.

— Non, mais enfin...

— Un monsieur m'a offert un jour cent francs pièce de ces dix-là ; je me repens de ne pas les lui avoir laissés.

On offre de donner le prix regretté.

L'affaire se conclut, et les bons Parisiens emportent gaiement des Titien, des Giorgione, des Parmesan à cent francs chaque, dont le bon villageois s'approvisionne pendant l'hiver à la salle Drouot, à raison de six francs pièce.

Jules NORIAC.

THÉÂTRES

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Quand la tragédie opère ce miracle d'attirer du monde au théâtre en plein été, ce qui pour elle est deux fois méritoire, on lui doit bien au moins une révérence. Pareille bonne fortune n'échoit pas tous les jours à notre première scène, même quand l'auteur qui tient l'affiche est le grand Corneille. Il est vrai que, cette fois, il s'agit de *Polyeucte*, qui fut jadis un triomphe pour Beauvallet en même temps que pour Rachel.

Aujourd'hui, *Polyeucte* a dépouillé l'écorce rugueuse et sombre du fanatique que rendait si véridiquement Beauvallet ; il s'est fait tendre avec M. Dupont-Vernon : procédé plus sûr pour plaire aux dames !

M^{lle} Favart est très bien placée dans la Pauline de Corneille, moins bien cependant que dans l'Esther de Racine.

VARIÉTÉS. — Reprise de la *Vie parisienne* (nous voici loin de Corneille !) avec M^{lle} Julia Georges dans le rôle de Métella, et M^{lle} Vanghel, retour de Biarritz, dans celui de la gantière.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la nouvelle exhibition de cette opérette, c'est certainement le déploiement de toilettes étourdissantes effectué par M^{lle} Vanghel. Qu'on en juge :

1^o Une robe en faille thé, style du dix-septième siècle. Un manteau Louis XIV en velours garni de passementerie d'argent. Un tablier en faille rose drapé, avec une bordure feuillage en velours rubis. Sur les relevés du manteau, des bouquets de chardon d'argent. Le corsage est carré et le gilet rose.

2^o Un costume faille et cachemire tourterelle. Le corsage à gilet, à manches courtes, garni d'un volant plissé. Le jupon en faille avec bouillons, pouff et petits plissés. Le tablier en cachemire, long d'un côté, relevé en écharpe et orné d'un plissé de faille.

Beaux costumes, n'est-ce pas ? Comme cela vient à point pour dispenser de parler du talent !

THÉÂTRE DES FAMILLES. — Un bon point, en terminant, à cette petite scène qui ne craint pas de monter une œuvre inédite, quand les grands théâtres se bornent à reprendre des vieilleries.

Les Soupçons de ma tante, un acte en vers de M. Paul Duriaux, sont un heureux début. Il dépend de l'auteur de ne pas s'en tenir là.

HOP-FROG.



PLANCHE D. G. N° 438. - TOILETTE



CE BON MONSIEUR GRANGÉ

NOUVELLE

(Suite et fin.)

IV

Un quart d'heure après, le fils du garde-côtes arrivait à Posiac, chez la mère Perchelatte.

Il lui dit... Qui pourrait raconter ce qu'il dut lui dire ?

Il était vraiment fou de joie, ivre d'amour, le jeune Normant. La Perchelatte le comprit.

— Tu l'aimes bien, Antoine, n'est-ce pas ?

— Oh ! que oui ! s'écria-il spontanément. Oh ! que oui ! je l'aime !... Tenez, mère Perchelatte, j'en suis malade... je crois que j'en mourrais si...

Jacques avait deviné juste. La Perchelatte embrassa si fort Antoine, mais si fort qu'elle faillit l'étouffer dans ses bras.

En quittant la maisonnette de la bonne veuve, Antoine courut chez sa mère, la Rosette Normant. Il lui raconta tout, tout, jusqu'à son fol amour pour la jolie pêcheuse de crevettes.

— Que Dieu vous bénisse tous les deux, mon ami ! soupira la douce mère en posant un long baiser sur le front de son fils ; mais prends garde au braconnier du Crottoy !... On le dit terrible, le Blaireau ! Moi, j'ai peur de ce vilain homme.

— Moi, non ! s'écria Antoine, qui redressa fièrement la tête. Je prends Claire sous ma protection. Malheur à lui, s'il la touchait jamais ! Oh ! mais regarde donc sur le chemin du Crottoy... les voici ! Voici Claire... J'y cours, ma mère... A tantôt !

Disant ces mots, il s'élança sur la route, au-devant de Jacques et de la jeune fille, qui arrivaient au village.

Ce ne fut pas sans laisser éclater une violente colère que le Blaireau vit partir Claire pour Posiac.

— Elle m'échappe au Crottoy, grommela-t-il sourdement en la voyant s'éloigner, je l'aurai là-bas, à Posiac ! Ce n'est qu'une question de kilomètres... A nous deux maintenant, Jacques Normant ! Ah ! tu m'enlèves ma proie pour la donner à ton fils ?... Mais, par Satan, si je ne dois pas la ressaisir, Antoine n'en jouira pas non plus. Je le jure ! et je tiens ce que je jure, moi !...

V

Claire était installée chez la Perchelatte.

La maison de la veuve lui avait été de tout cœur ouverte. Bientôt, à bon droit, pourrait-elle la croire comme sienne, car la brave femme cent fois déjà lui avait dit :

— Tu es ma fille, Claire. Ta place est ici maintenant. Sois-y ce qu'y était ma pauvre Marguerite, ma fille que j'ai perdue, la maîtresse, la gâtée, la bonne fée.

L'enfant avait souri à la bonne mère; radieuse, elle s'était jetée dans ses bras et lui avait répondu :

— Oh ! je te soignerai bien, va, ma bonne mère Perchelatte ! Que je t'aime donc déjà depuis que je suis avec toi !

— Et Jacques, l'aimes-tu ? reprit la brave vieille.

— Comme mon père ! fit Claire avec un élan spontané.

— Et Antoine ? ajouta malicieusement la Perchelatte.

— Comme mon frère ! murmura l'enfant.

— Comme un frère fiancé, hein ?

La jeune fille, toute pâle de surprise, regarda timidement la Perchelatte.

— Que dites-vous là, mère !... minaуда-t-elle.

— Je dis, pardieu, que tu aimes Antoine, depuis le jour où son père t'a délivrée des griffes de Blaireau, n'est-il pas vrai ?

— C'est vrai, j'aime Antoine ! avoua Claire avec une naïve franchise.

— Je dis aussi qu'Antoine t'aime.

— Oh ! serait-il possible ! Antoine m'aimerait !

— Oh ! tu le sais bien, petite rusée ; je sais, moi, qu'il te l'a plus d'une fois appris.

— Vous avez de bonnes oreilles, mère Perchelatte ! mais vous ne m'en voulez pas au moins ? Antoine est si beau ! il m'aime tant ! objecta la fillette qui venait de sauter au cou de la bonne femme.

— Eh ! je le sais mieux que toi, mignonne. Aimez-vous donc, mes enfants, sous le regard de Dieu ; profitez... car bientôt peut-être...

— Bientôt, dites-vous, mère ? s'écria Clairette effrayée, vous avez dit bientôt ?

— Et la conscription, et les vingt ans d'Antoine ? tu n'y songes donc pas ? Ton promis est du bois dont on fait les bons soldats, et s'il amène un mauvais numéro, il faudra bien qu'il parte...

— Ah ! je n'y avais pas encore songé, soupira la pauvre Claire qui, toute frémissante, tomba presque inanimée sur un siège. C'est vrai... la conscription... je l'avais oubliée !

VI

Antoine amena le numéro quatre de la corbeille municipale.

Terrassé, comme anéanti, par cette fatalité, il apporta cette triste nouvelle à son père, qui, le pauvre homme, ne sut pas le consoler ; à sa mère, qui l'étreignit douloureusement sur son cœur ; à la Perchelatte, qui maudissait armée, fusils et gibernes ; à Claire, qui, révoltée, éperdue, se jeta dans les bras de son fiancé et y pleura toutes les larmes de ses yeux.

Mais la loi avait parlé ; deux mois après, le conseil de révision avait dit son dernier mot : il fallait partir.

Il partit.

Jamais conscrit plus amoureux ne quitta promise plus aimante.

Ils s'embrassaient, puis en se souriant, ils se disaient :

— Je te serai fidèle, je t'attendrai, souviens-toi, aime-moi !...

Mots d'amour, phrases si souvent répétées, mais toujours si neuves ; promesses brûlantes, serments fiévreux, qui s'échangèrent entre les deux amants, comment vous les redire ici ?...

Antoine s'éloigna.

La pauvre enfant rentra triste, découragée, dans la maison de la Perchelatte.

Le conscrit, accompagné de Jacques, de sa mère et de tous les gens de Posiac, prit la grande route. On chantait, on dansait, on riait, mais on pleurait aussi...

Aux environs d'Abbeville, on s'embrassa une dernière fois... puis tout fut fini.

Antoine était soldat.

Jacques et Rosette n'avaient plus leur enfant !

VII

Jacques, le sourire sur les lèvres, mais la mort dans l'âme, reprit ses tournées quotidiennes ; son devoir l'appelait, il sut quand même le remplir.

Mais le Blaireau ne dormait pas, lui. Sans cesse à l'affût d'une proie, toujours prêt pour quelque fraude, il passait ses jours à dépister Jacques Normant, à mettre en défaut son zèle, ses nuits à comploter contre lui, à lui ourdir des embûches, à lui creuser un abîme.

De son côté, le vieux sergent serrait de près son ennemi. Il le guettait, il le poursuivait, il l'accablait, et le plus souvent il le mettait hors d'état de nuire... Cent fois il le prit en flagrant

délit de contrebande ou de braconnage; cent fois il verbalisa contre lui; cent fois le Blaireau sut échapper aux recherches de la justice, aux poursuites des gendarmes, aux prisons.

Jacques en était malade.

— Cet homme me fera mourir de chagrin ! se disait-il quelquefois, comme désespéré.

VIII

Un jour que Normant, accompagné de sa femme, se dirigeait vers le Crotoy, il aperçut de loin le Blaireau qui rôdait autour de Posiac. Le faouche contrebandier tenait son fusil en arrêt; il semblait attendre ou fuir quelqu'un.

Jacques s'approcha à pas de loup. Rosette le suivait. Le garde-côtes, caché derrière un gros arbre, à dix mètres du Blaireau, ne perdait pas des yeux son ennemi. Bientôt il le vit s'avancer vers une broussaille épaisse, l'entr'ouvrir, y déposer et y enterrer sous un amas de feuilles sèches un petit paquet qu'il sortit prudemment de sa poche.

— Le brigand vient de commettre un nouveau vol, se dit en maugréant tout bas l'honnête Normant.

Voler aussitôt à lui, lui sauter à la gorge, l'étreindre vigoureusement, fut pour Jacques l'affaire d'un instant.

Le bandit se baissa soudain, se releva d'un bond, et, plongeant un énorme coup de poing dans la poitrine du garde-côtes, le força à lâcher prise. Celui-ci, exaspéré, recula pour s'élançer sur l'hercule.

Rosette vit son mari exposé, perdu.

Rapide, elles s'élança en sanglotant entre les deux adversaires. Mais déjà le Blaireau avait armé son fusil; il visait Normant lorsqu'elle interposa son corps entre eux... Le coup partit... La balle vint frapper au cœur Rosette qui tomba morte aux pieds du vieux soldat.

Jacques, hurlant de rage, fou de désespoir, se jeta sur le corps inanimé de sa femme... Il voulut mourir avec elle... Déjà il tournait son arme contre lui-même... mais, par bonheur, des paysans qui venaient d'accourir se jetèrent sur lui et le retinrent.

Il était trop tard pour sauver Rosette, mais assez tôt pour épargner au contrebandier un nouvel assassinat, à Normant un suicide!

Le Blaireau, solidement garrotté, fut jeté dans un cachot et remis entre les mains de la justice.

L'autorité fit fouiller la broussaille dans laquelle Normant avait vu le Blaireau déposer un paquet... Ce paquet était une cassette aux armes des seigneurs de Ponthieu. Dans cette cassette étaient renfermés tous les diamants et les bijoux de la famille du marquis.

L'assassin venait de les voler, le matin même, avec une prodigieuse audace. Ce trésor disparu était estimé à plus d'un million.

Ces deux crimes jetèrent l'épouvante dans le pays. Le nom du brigand fut voué à l'exécration publique.

Jugé par la cour d'assises de la Somme, le Blaireau fut condamné aux travaux forcés à perpétuité et transféré au bagne de Toulon pour y subir sa peine.

Tout Posiac pleura, avec l'honnête Jacques, la mort de Rosette, la sainte, la martyre, comme on l'appelait dans le pays.

On s'efforça de consoler, mais en vain, cet homme qui ne voulait plus être consolé; on essayait sans succès de sécher les larmes terribles de ce pauvre vieillard qui ne voulait plus que pleurer! A peine parvint-on à sauver la vie de l'honnête sergent qui ne voulait plus que mourir.

Mais Antoine et Claire vivaient encore, lui disait-on: il devait vivre pour eux. Antoine n'avait encore passé que quel-

ques mois sous les drapeaux, Claire avait encore longtemps à attendre le retour de son promis, le conscrit... Il devait vivre pour eux; il vécut!

IX

Il y avait sept ans de cela, sept ans que Jacques Normant pleurait sa pauvre Rosette; il y avait sept ans que l'assassin de Posiac, que le voleur du château de Ponthieu, que le Blaireau, la tête coiffée du bonnet vert, trainait le boulet des forçats au bagne.

— Voilà sept ans que je suis ici, grommelait-il, et Jacques et Antoine vivent encore; voilà sept ans que la pêcheuse du Crotoy me méprise, voilà sept ans que Claire me hait!... Oh! oh! ma liberté! ma liberté! ma liberté!... mille ans de baigne pour deux mois de liberté!

X

Le matin de ce jour, un beau jour de mai, garçons endimanchés, fillettes pimpantes chantaient et dansaient sur la route,, adorablement ensoleillée, de Posiac à Abbeville.

Tambours, violes et trompettes rythmaient les bonds joyeux de cette jeunesse, troupe insouciant et bonne.

Où allait-elle ainsi, précédée du vieux Jacques Normant et de la jolie Claire?

Vous allez le savoir.

Jacques avait dit, la veille, aux gars de Posiac réunis autour de lui:

— Mes amis, demain le caporal Antoine m'arrive; il m'arrive pour tout de bon, pour ne plus me quitter... Je retrouverai mes jambes de conscrit demain, car je veux aller loin, bien loin à sa rencontre.

Claire avait dit, la veille, à ses bonnes amies les paysannes de Posiac:

— Mes sœurs, demain mon Antoine m'arrive enfin... J'accompagnerai papa Jacques, qui veut aller au devant de mon promis, de mon bien-aimé, de mon beau caporal.

Et tous et toutes, le vieux Jacques en tête, s'étaient élancés au devant de l'homme qui, de son côté, accélérât de plus en plus le pas.

— Mon père! Claire! amis! tous! Oui, c'est moi... c'est...

Il tomba dans les bras de Jacques.

Deux longs, deux indicibles, deux ineffables baisers furent silencieusement échangés.

Puis Claire, son aimée, sa fiancée:

— Antoine, mon Antoine! soupira-t-elle en lui tendant ses deux fraîches joues.

— Ma Claire! interrompit celui-ci en les brûlant d'une amoureuse caresse.

— Mon beau sergent-major! s'écria, larmoyante, la Perche latte, la bonne vieille mère.

— Tiens... mais c'est bon Dieu vrai, reprit l'heureux Jacques, la voix pleine de sanglots. Tu es... ser...gent... et... décoré! Ah! c'est trop de bonheur, mon fils!

Et il se précipita de nouveau dans les bras du jeune soldat.

— C'est une surprise, mon père, que je vous réservais... Vous me croyiez encore caporal! eh bien, non... Caporal à Staouéli, sergent au fort de l'Empereur, sergent-major à la prise d'Alger, j'ai été décoré à Blidah... Je porte cinq ans d'Afrique dans mon sac, et me voilà de retour aujourd'hui pour vous aimer, mon père, pour t'épouser, pour t'adorer, ma Claire.

L'entrée du sergent Antoine à Posiac fut un vrai triomphe.

Le soldat souriait à tout et à tous.

Conduit par Jacques et par un cortège de gars et de fillettes il revit enfin la maison paternelle.

XI

Ce jour-là, vers le soir, à deux cent soixante lieues de Posiac, le canon grondait à l'horizon ; Toulon apprenait que le bague avait un hôte de moins ; qu'un forçat, le plus dangereux de tous, venait de s'évader.

Ce forçat, c'était le Blaireau, c'était l'assassin de Rosette.

Le forçat avait bien calculé sa fuite.

Le lendemain, il était hors d'atteinte.

Où était-il ? c'était, ce fut longtemps un mystère.

Le Blaireau demanda d'abord au vol, à de nouveaux crimes-ensuite, le pain du jour, l'asile de la nuit.

Prêtre, moine, soldat, riche bourgeois, chanteur nomade, ouvrier le matin, mendiant le soir, il était tout, il fut tout.

Le Blaireau marchait à la vengeance. Il courait vers l'ange pur que convoitait son infernal amour. Qui pouvait l'arrêter ? La société ? Non... Pour le moment, il était plus fort qu'elle.

— Si Antoine n'est pas mort au service, se disait-il, il doit être aujourd'hui revenu à Posiac ! Si Jacques est encore de ce monde, il sera témoin de... Allons, allons, sus à Posiac, Blaireau, et que tes ennemis tremblent ! Voilà que j'approche... Je suis vieux aujourd'hui, car j'ai sept ans de bague au front, une éternité de haine au cœur !...

XII

Franchissons encore deux mois.

Nous sommes à Posiac, dans la maisonnette de Jacques.

Sur un lit, au milieu d'une modeste chambre, une jeune fille, tout de blanc parée, le front ceint d'une fraîche couronne d'oranger, est étendue, pâle, mais belle encore et à demi souriante.

Tout près d'elle, sur un matelas, par terre un homme jeune, vêtu de noir, endimanché de noce, est étendu, lui aussi !... Ses joues sont creuses, livides ; ses lèvres tirées, sèches, blanches ; son regard est vitré, perdu presque.

La jeune fille s'appelle Claire.

Antoine Normant est le nom du jeune homme.

L'une est l'amoureuse, l'épousée du beau sergent.

L'autre est le promis, le mari depuis une heure, de la jolie fille du Crotoy.

Autour de ces deux couches funèbrement silencieuses, une femme agenouillée, quatre hommes debout sont là.

Affolée, la Perchelatte pleure, sanglote, se tord, prie, et se désespère.

Un prêtre, le curé de Posiac, prodigue aux deux agonisants les secours de la religion, leur parle de Dieu.

Et Jacques le désolé se frappe le front.

— Calmez-vous, mon ami !... Les desseins de Dieu sont impénétrables. Soumettons-nous sans murmurer et adorons-le !

Le prêtre qui cherche ainsi à le consoler lui prend affectueusement les mains, les baise avec respect. Le saint homme, il pleure aussi, lui qui veut sécher les larmes de Normant !

— Docteur, mon bon docteur Grangé, reprend le pauvre père, vous qui êtes si instruit, dit-on, mais sauvez donc mon fils !... sauvez ma Claire, et mon sang, tout, ma vie même est à vous.

Et Jacques, l'héroïque vicillard qui larmoie ainsi à fendre le cœur d'un tigre, se traîne aux pieds d'un homme.

Celui-ci est le cinquième des personnages qui assistent à cette scène de désolation, le cinquième témoin de cette scène lugubre, horrible.

Cet homme a dit se nommer Paul Grangé. C'est le docteur-médecin arrivé depuis un mois à peine à Posiac. Il n'est dans ce pays, dit-il, que pour y passer quelques semaines seulement, le temps d'y respirer l'air pur de la mer.

— Mais vous ne me répondez pas, docteur, râle, toujours à

genoux, le malheureux père. Mes enfants sont donc perdus ?

— Je le crains, répond tout bas celui-ci.

— Il n'y a donc plus rien à faire ? insiste douloureusement le vieux soldat.

— J'ai fait ce que j'ai pu, réplique l'homme aux lunettes bleues... Dans cette attaque subite, au milieu d'un joyeux repas, qui foudroie ainsi les deux mariés, je vois plus qu'une maladie... il y a quelque chose là-dessous qui semble défier la nature humaine...

Cependant, la jeune fille semble vouloir s'endormir. La mort va la toucher aux lèvres. Ses yeux se rouvrent à demi ; ils cherchent ceux d'Antoine. Ses mains semblent l'appeler, le chercher aussi...

Le jeune époux a tourné vers elle sa tête languissante. Ses yeux lui disent : J'y vais ! Voyez-le : il se dresse un peu, en effet, puis un peu plus, puis davantage... Enfin, soutenu par son père et la Perchelatte, il se laisse traîner vers le lit de la mourante.

Claire lui a souri délicieusement ; elle lui prend la main, la porte avec amour à ses lèvres ; elle murmure :

— Antoine... mon... époux... là-haut, au ciel... adieu... viens vite... ta mère nous attend.

— Claire, ma bien-aimée... j'y serai bientôt... avec toi, avec ma mère !

— Oui ! continue la jeune fille, oui, viens ! Père, mère Perchelatte, adieu... Antoine, au ciel... viens... je t'aime !

Le prêtre a donné à la pauvre agonisante la bénédiction suprême.

Claire a légèrement détourné sa belle tête.

Son âme était déjà au ciel avec les anges.

Antoine, comme foudroyé, s'affaisse sur le matelas. Jacques, la Perchelatte, le maire, le ministre du Seigneur tombent à genoux.

Le docteur, seul, reste debout. Un râlement terrible sort de sa poitrine. Il regarde la couche funèbre de Claire.

Puis, tout à coup, se retournant brusquement vers le lit où va expirer le fils du garde-côtes :

— Antoine, peux-tu m'entendre ? interroge-t-il sourdement.

Les quatre personnages se redressent et fixent l'homme qui ose ainsi parler à un moribond.

Les yeux d'Antoine semblent répondre : Oui ! oui !

— Toi, Jacques, continue alors le bon docteur Grangé d'une voix stridente, regarde-moi à ton tour, regarde-moi donc !...

Et, rapidement, il tire de sa poche une barbe noire, l'attache à son visage, puis arrachant ses lunettes bleues :

— Me connais-tu, maintenant ? hurle enfin le forçat... et suis-je assez vengé, dis, Jacques Normant ?

— Le Blaireau ! l'assassin ! le voleur ! s'écrièrent les quatre personnages épouvantés. Ah ! horreur ! horreur !

Ils s'élancent pour se jeter sur lui ; ils vont l'étrangler.

Mais le monstre a tout prévu.

— Un instant, messieurs ! fait-il en armant subitement deux revolvers ; silence un moment, ou je fais feu sur le premier qui me touche.

— Oui !... le Blaireau ! Je suis le Blaireau, le contrebandier, l'assassin, le forçat d'hier, le bon docteur Grangé d'aujourd'hui. Un jour, tu m'entendas Claire : ce jour-là, Jacques, je jurai sa mort, celle de ta femme, celle d'Antoine, je jurai la tienne... Ta femme, je l'ai tuée ; Claire est morte ; Antoine va mourir ! Je viens de les empoisonner tous les deux, ici, tout à l'heure, à ta table, le jour de leur mariage, sous tes yeux... Et ce poison, tu le vois, est terrible... Il est comme moi, il ne pardonne pas. Toi aussi tu vas mourir de douleur à ton tour et j'aurai tenu mon serment. Ah ! crois-tu que toutes ces vies, la tienne même, payeront jamais mes sept ans de bague ? Crois-tu qu'elles effaceront le souvenir des douleurs que j'ai endurées pour pouvoir m'évader et

venir empoisonner ici tes enfants? Oh! non non! Antoine, avant de mourir, sache bien, je le veux, que je suis ton assassin. Je n'ai pas voulu que Claire sût que j'étais le sien aussi, car je l'aimais. Vous l'avez empêchée d'être au Blaireau, eh bien! elle ne sera pas à vous non plus... Allons, ce *bon monsieur* Grangé vous dit adieu, son œuvre est accomplie, et il meurt content!...

Ce dernier mot était à peine articulé, qu'une détonation formidable retentissait dans la chambre mortuaire.

Le Blaireau venait de se faire sauter le crâne.

Son cadavre roula aux pieds du lit de Claire.

Jacques, éperdu, haletant, terrifié, ne savait plus s'il était ou non le jouet d'un songe. Ses mains crispées s'imprimaient dans ses bras, labouraient sa poitrine; il riait... il pleurait.

Puis, tout à coup, fixant les yeux d'Antoine, qui, une dernière fois, venait de se tourner vers lui comme pour lui demander sa bénédiction, il étendit ses bras vers la couche où son fils se tordait dans les spasmes d'une horrible agonie...

— Antoine, je... te... bé... nis... Ah!...

Et Jacques Normant, frappé d'apoplexie, s'affaissant sur lui-même, expira aux pieds de son fils qui venait de rendre le dernier soupir.

XIII

La mère Perchelatte me racontait elle-même, il y a deux ans, les phases de cet épouvantable drame.

On la voyait alors se diriger, chaque jour, vers le petit cimetière de Posiac, s'agenouiller sur une tombe, y prier, y pleurer et y laisser quelques fleurs.

Un soir, l'année dernière, on la trouva assise sur la froide pierre, dans l'attitude du sommeil.

La bonne vieille s'était endormie, en effet, pour ne plus se réveiller.

Elle repose aujourd'hui à côté de ceux qu'elle a tant aimés, et on lit, sur la croix de bois noir qui se dresse sur la tombe du garde-côtes, cette épitaphe que j'y ai copiée.

Ici reposent en paix

JACQUES, ROSETTE, ANTOINE, CLAIRE

NORMANT

et leur amie

LA MÈRE PERCHELATTE

De profundis !!!

Mais qui priera, maintenant, et qui portera des fleurs sur la tombe de ces pauvres gens?...

A. DESANDRÉ.

PARIS A TOUS LES DIABLES (*)

FEU LA ROMANCE

La romance! A ce seul nom, on voit monter un sourire méprisant aux lèvres de nos esprits forts. L'a-t-on assez turlupinée, parodiée, tournée en dérision! Cent cinquante articles, qui avaient de l'esprit comme quatre, lui ont dit son fait avec le plus souverain mépris; la caricature a donné la réplique aux romans de Paul de Kock en s'égayant à ses dépens.

(*) *Paris à tous les diables*, par M. Pierre Véron. — Un volume in-18, à 3 fr. 50, chez Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3. — Paris, 1874.

Tant et si bien que la victoire est restée définitivement aux railleurs, et qu'aucun éditeur n'oserait plus publier trois couplets en musique, sans mettre à ce nom à jamais démodé de romance la feuille de vigne d'un sobriquet quelconque.

Reste à savoir si nous avons gagné au change et si la victoire remportée par nos jolis badins sur la romance n'a pas été une victoire à la Pyrrhus.

Tout d'abord, au point de vue purement musical, la romance avait le mérite d'attester qu'en ce temps-là toutes les grenouilles ne voulaient pas se faire aussi grosses que le bœuf. A l'heure qu'il est, le dernier de ces petits messieurs ayant pris douze leçons de composition à forfait ne prétend à rien moins qu'à pondre sa symphonie somnolente ou son grand opéra sans idées. S'il a gros comme cela de pensée mélodique dans la cervelle, il faut qu'il en fasse cinq actes pour Halanzier. Niais présomptueux qui, avec un morceau de sucre, a la prétention de sucrer la mer Méditerranée.

Autrefois, quand travaillaient ces faiseurs de romances dont on a tant ri et d'un rire si épais, c'étaient des gens capables du plus qui avaient la modestie de faire le moins. Ils s'appelaient Monpou, ce véritable inspiré; Masini, un lazzarone qui fut tout près d'avoir du génie; Clapisson, Théodore Labarre, des maîtres; sans oublier cette charmante Loïsa Puget, dont les refrains faisaient sur l'oreille cette impression honnête et douce que la bonhomie d'un visage loyalement épanoui produit sur les yeux qui le regardent.

Tous ceux que je viens de citer étaient de taille (et beaucoup l'ont prouvé) à s'élever plus haut, très haut. Mais il savaient se mettre à la portée de tous; ils aspiraient à descendre, et le succès les remerciait de cette simplicité. Nos ampoulés d'aujourd'hui se hissent sur les échasses de la prétention, dégringolent, et le sifflet traite comme elle le mérite leur vanité déconvenue.

*
*
*

Tous les ans, quand approchait le 1^{er} janvier, c'était la surprise des familles que le bel album doré sur tranche qu'on offrait à Madame ou à Mademoiselle. Il arrivait soigneusement protégé par une double enveloppe de papier de soie, et chacun aussitôt de s'empressement. — Ah! voyons! écoutons! Louise, mets-toi au piano.

Louise rougissait un brin, — les fillettes étaient encore assez sottes pour rougir alors, — et, au lieu de s'en faire accroire, elle s'excusait d'avance sur son inhabileté à déchiffrer. L'indulgence ainsi réclamée, on commençait à passer en revue les douze primeurs. Louise murmurait les airs d'une voix un peu tremblante, mais qui gardait la grâce, parce qu'elle ne forçait pas son talent; tout le monde faisait cercle, y compris la vieille grand-mère, qui avait fait trainer sa bergère tout près, parce qu'elle avait l'oreille un peu dure, et qu'elle tenait à perdre le moins possible de ces mélodies qui réchauffaient son cœur glacé.

Et ce tribunal improvisé de rendre immédiatement ses arrêts:

— Bravo!... Heu! heu!... Voilà qui est charmant!... Un peu insignifiante, celle-ci!... Louise, répète-nous donc la troisième: c'est la perle de l'album; celle dont le refrain est: *Je veux t'aimer sans te le dire*.

Sur quoi Louise répétait, tandis que ses yeux, sans le vouloir, rencontraient ceux du cousin Charles, ce qui même lui faisait soudain commettre une fausse note qui lui valait, de la part de maman, une semonce finie par un baiser.

Probablement ces tableaux-là étaient grotesques, puisqu'on l'a dit et répété cent fois depuis. Mais c'est singulier... gagnons-le, voici que vous les regrettez tout de même.

Je ne l'ignore pas, parbleu, la romance n'était pas irréprochable. Elle eut surtout contre elle la puérilité par trop mirlitonnesque de ses poésies meringuées. Mais, sous ce rapport même, est-il bien certain que nous soyons en progrès ?

Sans doute, il était quelque peu rococo de demander : *Où vas-tu, beau nuage ?* Mais mieux vaut regarder les nuages en l'air que la boue en bas. Sans doute, on abusait des *Petits oiseaux*; mais, ménagerie pour ménagerie, je les préfère encore à la *Panthère des Batignolles*.

Je cherche vainement en quoi nous avons progressé en troquant ces rimes aussi pauvres que naïves contre l'argot des productions contemporaines.

On avait, à l'époque où la romance fleurissait, des façons de s'amuser à la bonne franquette, qui n'ont rien, je l'avoue, de commun avec les vitriols de la grivoiserie actuelle. Tout Paris, par exemple, s'égayait franchement pendant une année entière avec les fables de La Fontaine parodiées et chantées.

Un jour, maître corbeau, sur un arbre perché,
Tenait entre son bec un fromage glacé....

Ce n'était pas transcendant, je vous le concède, mais ce n'était pas malsain non plus. Ce rire-là n'avait rien de la grimace. Ces drôleries tempérées n'empoisonnaient pas la bouche. Il n'y avait pas de génie certainement à avoir travesti l'*Histoire du petit Chaperon rouge*, ainsi nommé :

Parc'que ses parents,
Quand elle était p'tite,
L'avaient vouée au blanc.

Mais cela avait au moins le mérite de ne pas introduire l'argot au foyer de famille, et de respecter les oreilles d'alentour.

Ce qu'on appelle la chansonnette comique, aujourd'hui, n'est en général qu'un ignoble ramassis de lazzis frisant l'obscénité ou de trivialités qui font leur toilette dans l'eau du ruisseau. Ces turpitudes forcent peu à peu la porte des honnêtes maisons et donnent un étrange pendant aux prétentieuses gargouillades des chanteurs de salon.

Quant au commun des martyrs, quant au petit public qui hante l'estaminet à musique, il est véritablement à l'école de toutes les démoralisations et de toutes les âneries. Ainsi que je le constatais, la presse a donné quelques fragments des œuvres auxquelles s'abreuve l'esprit national. On n'a soulevé qu'un coin du voile sous lequel se cachent encore bien d'autres hideurs. La nausée serait trop forte si l'on montrait tout.

Ah! je commence à croire qu'on a eu tort de tant bafouer la romance prosaïque, et qu'elle valait décidément mieux que ses détracteurs.

Brave calomniée que tu fus, il serait à souhaiter de toutes les façons que l'on te rappelât de ton exil; il serait à souhaiter qu'en revenant parmi nous, tu rapportasses avec toi pour nos compositeurs la modestie, pour nos chanteurs le tact, pour nos auditeurs l'illusion, pour notre rire la salubrité.

Tu avais tes travers; qui n'a les siens? Mais il te sera beaucoup pardonné, parce que tu parlais d'amour là où l'on parle de gros sous maintenant, parce que tu cherchais à émouvoir au lieu de gangrener, parce qu'enfin un ridicule vaut mieux qu'un vice, et un mauvais vers qu'une mauvaise action.

Pierre VÉRON.

REVUE DES MAGASINS

Une femme élégante, une Parisienne, se reconnaît à la coupe gracieuse et à la forme de son vêtement. L'étoffe choisie peut être commune; la forme sauve tout. C'est là qu'excellait Mlle Marie BATAILLON; personne ne possède un coup de ciseau plus habile. Ses corsages sont de petits chefs-d'œuvre, de véritables moules qui font valoir les avantages naturels de la femme. Quelle grâce dans les retroussis et jusque dans chaque pli de la jupe! Quelle originalité de bon aloi dans la pose des garnitures!

Mlle Marie Bataillon a l'imagination la plus féconde que l'on puisse désirer; chacune de ses créations révèle une idée nouvelle. Jamais son gracieux talent ne sent la fatigue. A côté de si éminentes qualités, n'oublions pas d'ajouter que Mlle Marie Bataillon se charge d'exécuter une toilette quelconque à l'aide seulement d'un corsage et de quelques mesures qu'on a soin de lui envoyer. Elle a, du reste, une assez nombreuse clientèle dans ces conditions, et les dames s'applaudissent de jour en jour de ce système.

On trouve en ce moment chez Mlle Marie Bataillon (8, rue Thérèse) quelques délicieuses combinaisons. Des costumes de mer en étoffe roulrière, d'un caractère, d'une originalité de bonne compagnie; des toilettes de soirées pour casinos, d'une fraîcheur et d'un vaporeux à faire rêver! Mais une visite et un coup d'œil jeté sur tous ces trésors en diront plus que mes explications.

— Les couturières et les médecins s'entendent à merveille sur le chapitre du corset. M. DE PLUMENT, lui, répond pleinement à toutes leurs exigences, et les corsés de sa maison sont établis avec un soin extrême, en vue tout à la fois de la santé et de la grâce. Les personnes délicates et les femmes élégantes trouveront les mêmes avantages à s'adresser rue Vivienne, 33.

Les jupons et les tournures sont confectionnés avec la même intelligence et le même soin; la maison de Plument n'a en qu'un but en les créant: faire ressortir les grâces d'une toilette. La réussite la plus complète a répondu à ses efforts. Je ne connais pas de tournures plus souples et mieux établies que celles de cette maison.

On peut donc sûrement choisir entre: la tournure *Henri IV*; le jupon *Royal*, exclusivement établi pour les robes à tablier; le jupon *Popillon*, qui convient surtout aux robes de soirée; et la tournure *Valentine*, fort appréciable, en été à cause du tulle dont elle est formée. La tournure *Dabarry* et la tournure *Angot* sont conditionnées en vue des robes courtes.

Une des qualités de la maison de Plument, c'est le soin qu'on y apporte à maintenir scrupuleusement les jupons et les tournures dans le mouvement de la mode, tout en n'exagérant rien.

SPÉCIALITÉS

Avoir un teint de lys et de roses, sans le secours d'aucun cold-cream, ni poudre, est un fait assez singulier, assez peu ordinaire pour qu'on le signale et qu'on en donne l'explication. Le moyen d'obtenir tous les jours ce miracle consiste dans l'usage régulier du *Lait antéphélique* de CANDÈS; cette préparation exceptionnelle rend inutile toutes les autres.

Le teint le plus rebelle, le plus brûlé par le soleil, est complètement transformé par le *Lait antéphélique*; il devient du blanc le plus parfait, et toutes les déficiences de la peau disparaissent du même coup.

On se sert de ce liquide précieux lorsque la première toilette est faite; on s'en éponge alors la figure, qu'on essuie peu afin de ne pas enlever la vertu de l'eau. — Je ne puis m'empêcher de sourire en songeant à l'exclamation de surprise poussée dernièrement par une jeune brunette qui, venant d'employer le lait magique, ne reconnaissait plus sa propre image en se voyant dans son miroir.

Demander le *Lait antéphélique* de Candès, boulevard Saint-Denis, 26.

— On ne saurait trop recommander la *Veloutine Viard* aux femmes élégantes dont la peau délicate se peluche au moindre contact d'un corps étranger. La *Veloutine Viard* n'est pas une poudre, c'est un souffle, une vapeur, blanche ou rosée, qui adhère si parfaitement à la peau que l'on ne peut en soupçonner la présence.

La glycérine, dont tout le monde connaît les qualités hygiéniques et rafraichissantes, entre pour beaucoup dans la composition de la *Veloutine Viard*. Cela seul serait une garantie suffisante de la pureté de son action, si l'on n'avait d'ailleurs à produire des rapports très favorables d'hommes sérieux, médecins et chimistes, qui ont à ce sujet adressé à M. Viard les félicitations les plus flatteuses.

Parfumerie VIARD, place du Palais-Royal, 2.

COMPTOIR DES INDES, FOULARDS, Boul. Sébastopol, 129.

L. ROUVENAT ✱, Joaillier, 62, rue d'Hauteville.

AD. GOUBAUD ET FILS, Propriétaires-Gérants.